LE SITE WESTWINDCAPITAL.TOP

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !

Le site internet

Il a été créé le 26/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/westwindcapital.top

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le site neuve-markvere.com sert de "porte d'entrée" au site westwindcapital.top. Il a fait l'objet d'une enquête :

https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-lunatixcapital-live-lunatixcapital-help-neuve-markvere-com/

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 53 45 43 21
Le numéro 06 53 45 70 20
Le numéro 06 53 92 42 72
Le numéro 06 71 60 77 75
Le numéro 44 73 46 52 65 33.
Le numéro 44 77 95 65 43 00
Le numéro 44 78 73 52 47 42

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Valentin AVERIN
- M. Philippe BARON
- M. Adrian DANSBY
- M. Albert DUBOIS
- M. Marcel KAI
- M. John MUISE
- M. Isaac NOAH
- Mme Morgane PEREZ
- M. Christian RENAUD

Les mails

Les clients reçoivent des mails avec l'adresse coinmarketcap@fr-generale.com. Le nom de domaine fr-generale.com a été créé le 20/05/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/fr-generale.com

Il est utilisé pour tenter d'arnaquer les victimes d'autres sites en faisant croire qu'il est possible de récupérer les fonds volés. Il est sur la liste noire de l'AMF depuis le 24/07/2024.

https://protectepargne.amf-france.org/sites/protect_epargne/files/pdf/13407/fr/amf%40fr-generale_com.pdf?1745543247

Il s'agit de société coinmarketcap. Curieusement, nous avons un site frauduleux portant ce nom :

https://adcfrance.fr/placements-atypiques/le-site-coinmarketcap-exchange-com/

il est aussi utilisé le site activtradesfr.com . Il a été créé le 02/02/2026. Nous publions le whois:

https://www.whois.com/whois/activtradesfr.com

Le site ccss-security.com . Il a été créé le 25/11/2024. Nous publions le whois:

https://www.whois.com/whois/ccss-security.com

Le site monetrix.io . Il a été créé le 02/08/2025. Nous publions le whois:

https://www.whois.com/whois/monetrix.io

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading. Il est utilisé le nom de domaine westwindcapital.trade pour la partie privée du site. Il a été créé le 20/05/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/westwindcapital.trade

Il est à noter qu'il est envoyé un mail avec le nom de domaine activtradesfr.com pour accéder à westwindcapital.trade.

Il a été créé le 02/02/2026. Nous publions le whois :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/946574

Il fait l'objet d'une alerte très intéressante :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/946574

Il est aussi utilisé par le site lunatix.com que nous connaissons :

https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-lunatixcapital-live-lunatixcapital-help-neuve-markvere-com/

Les règlements

Le site utilise :

La plate-forme kraken
Le site paymentbeast.com
Un compte allemand ayant l'IBAN DE12 2022 0800 0047 8638 28
Un compte allemand ayant l'IBAN DE55 2022 0200 0004 7595 722
Un compte espagnol ayant l'IBAN ES38 2100 3411 8622 0013 6366
Un compte anglais ayant l'IBAN GB18 MODR 0400 7400 2590 39
Un compte anglais ayant l'IBAN GB89 MOLU 0099 2855 4852 65
Un compte maltais ayant l'IBAN MT28 PELD 4935 3000 0000 0000 0005 446

Les informations juridiques

Aucune information n'est disponible.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.